

JARDIN AVENUE DE CLICHY : LES CHOSES BOUGENT... LENTEMENT !

Animée par Michèle Fong, la Commission Jardin Public entreprend des démarches auprès des pouvoirs publics pour que le projet de jardin promis depuis une quinzaine d'années entre les impasses de la Défense et des Deux Nêthes soit enfin réalisé, en concertation avec les habitants du quartier.

👉 Ainsi que nous vous l'annoncions au mois de septembre, donnant suite à nos démarches la Ville de Paris a tenu à faire un geste en faveur du jardin des impasses de la Défense et des Deux Nêthes. Consciente que ce projet n'a que trop trainé, mais constatant qu'il s'écoulera encore un certain temps avant que les procédures d'expropriation (11 et 15 impasse de la Défense) soient menées à leur terme, la Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts va mettre en place un "espace vert provisoire". Ceci consiste simplement en l'installation de talus gazonnés destinés à recouvrir le terrain vague actuel. Cet espace vert ne sera pas accessible au public, mais visible depuis l'avenue de Clichy où seront mises en place des grilles à la place des palissades.

👉 Nous avons accueilli favorablement ce premier geste, étant entendu qu'il ne peut s'agir que d'une solution provisoire en attendant la réalisation du jardin définitif. Nous souhaitons d'ailleurs participer à la prise de décision dans ce projet qui est en cours d'élaboration à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.

👉 Toutefois nous avons écrit à nouveau au Maire de Paris pour attirer son attention sur une incohérence dans cette réalisation provisoire : il semble évident que la première priorité doit être la démolition de l'immeuble du n° 28 avenue de Clichy. En effet, cet immeuble, muré dans sa quasi-totalité, constitue aujourd'hui la "verrue" la plus visible depuis l'avenue de Clichy et occulte de façon importante la vue sur l'emplacement destiné à l'espace vert provisoire. Or, cet immeuble pour lequel un permis de démolir a été délivré, n'est plus occupé que par deux familles qu'il faudra reloger. C'est là, nous semble-t-il, une chose assez aisée pour la Ville de Paris, qui, avec un peu de volonté pourrait réaliser d'une pierre deux coups : la démolition de cet immeuble et la réalisation d'un espace vert provisoire.

TERRAINS VAGUES DERRIERE LA PLACE CLICHY ET GRANDS GARAGES RÉDÉLÉ : NE PAS LAISSER L'ATTENTISME S'INSTALLER

Pendant la convalescence de Jean-Noël Forestier, la Commission Terrains Vagues est animée par Marc Brunaud. Elle se préoccupe de la multiplication de terrains vagues dans le quartier. Elle recense les projets de construction et intervient lorsqu'ils paraissent préjudiciables à l'environnement du quartier.

👉 Selon nos informations, il n'existe plus aujourd'hui de projet abouti pour ce secteur. C'est parce que notre association ne saurait se contenter de la situation actuelle qui laisse ce quartier délabré, que nous avons décidé de saisir les pouvoirs publics sur les problèmes que pose l'aménagement de cette zone.

👉 Le dépouillement du questionnaire que nous avons diffusé dans le quartier fait apparaître une forte attente de zone piétonne, d'équipements collectifs sportifs et scolaires. Une synthèse de ces attentes a été adressée au maire du XVIII^e et nous servira comme base de discussion avec les pouvoirs publics.

👉 Outre cette action de longue haleine, la commission entreprend des actions pour l'amélioration à court terme de cette zone (propreté, voirie, etc).